



Cercle Nautique de la Ria d'Etel : KAYAK

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNUELLE 2025/2026

GROUPE : _____

Participant : (tous les champs sont obligatoires)

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : ____/____/____ Age : _____ Sexe : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Nom de naissance : _____ Commune de naissance : _____

Téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Contact en cas d'urgence (Nom/Prénom) : _____ Téléphone : _____

Numéro de licence FFCK (si déjà adhérent) : _____

Référent (si participant mineur) : (tous les champs sont obligatoires)

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : ____/____/____

Téléphone et email (obligatoire pour accéder au planning et s'inscrire aux séances)

Participant : TEL : _____ - Mail (en majuscule) : _____

Référent : TEL : _____ - Mail (en majuscule) : _____

Si nouveau adhérent, demandez nous un code d'accès au calendrier pour s'inscrire aux séances

Planning annuel :

	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
MATIN 9h00-12h00	ECOLE DE PAGAIES ADULTES Adultes débutants Dès la pagaie blanche		ECOLE DE PAGAIES ADULTES Adultes débutants Dès la pagaie blanche
	SURFSKI Débutants		MINIPAG 8 - 12 ans et débutants
APRÈS-MIDI 13h30-17h00	MINIPAG 8 - 12 ans	20h35-21h55 18h-20h	SURFSKI PERF + 12 ans et adultes
	ADOS PAG 13 - 17 ans		ADOPAG 13 - 17 ans
SOIR les + du club		Esquimautage et aïsaance aquatique de novembre à avril à la piscine d'Auray	Esquimautage et sécu kayak de mer à la base de Ste Hélène sept/oct et avril/juin
			ADULTES MULTIGLISSE PERF Niveau pagaie verte

J'ai rempli toute la fiche d'inscription, ainsi que la fiche d'assurance MAIF, je fournis mon certificat médical et/ou mon questionnaire santé et je joins mon règlement

> **Tarif hors adhésion et licence** - valable de septembre 2025 à août 2026

Jeunes (- de 18 ans)	☐ 120 €
Adultes	☐ 160 €
Emplacement bateaux	☐ 40€
Mode de règlement :	☐ Espèces ☐ CHQ n° _____ ☐ CB ☐ Coupon sport ANCV ☐ CHQ Vacances ANCV
N° de Facture :	

> A cela, il faut ajouter l'**adhésion annuelle** au club et la **licence FFCK**

	2025	2026
Adhésion	☐ 10€	☐ 10€
Licence FFCK annuelle		☐ Jeunes (- 18 ans) : 42 € ☐ Adultes : 64 €
Licence loisir 3 mois (si première souscription en septembre 2025)	☐ Jeunes (- 18 ans) : 10€ ☐ Adultes : 20€	

- ☐ Assurance annulation Meetch : Activité enfant : ☐ **4,80€** _____ Activité Adulte : ☐ **6,40€**
☐ Déclare avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire à une assurance complémentaire (optionnelle) IA SPORT+
☐ Je souscris - Tarif 2026 en début d'année - contactez nous si vous souhaitez souscrire : **14,15€**

COUT TOTAL DE L'ADHESION : _____ €

- ☐ A FOURNIR - Certificat médical préalable à la pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées (obligatoire lors de la 1ère inscription) + assurance MAIF

ATTESTATION de natation et d'immersion sur l'honneur

- ☐ Je certifie sur l'honneur être apte/ que mon enfant soit apte à nager au moins 25 mètres et à (s'/m')immerger

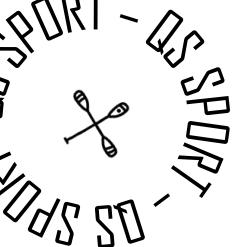
Autorisation (parentale si le participant est mineur) : Je (sous)signé(e) _____ autorise / atteste que le participant

- La participation aux activités nautiques, autorise, si je ne peux être joint, le responsable de l'école de pagaie à prendre toutes les mesures jugées nécessaires en cas d'urgence
- Avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et du Dispositif de Surveillance et d'Intervention du Cercle Nautique de la Ria d'Etel, consultable sur place ou sur notre site
- Adhérer au Cercle Nautique de la Ria d'Etel pour bénéficier des services de son école de pagaie et à participer aux assemblées générales
- Atteste que le pratiquant est apte à s'immerger et à nager et ne présente aucune contre indication médicale à la pratique du kayak ; qu'il ne présente aucun signe de panique à l'eau
- Avoir été informé des risques que comportent cette activité (chutes, glissades, coups etc...)

- ☐ à être photographié, permettre la diffusion dans le cadre de nos activités
☐ est intéressé par la prise d'assurances complémentaires

Date : ____/____/____

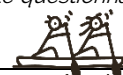
Signature "lu et approuvé" :



QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS - SPORT »

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières (Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.



Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon	Ton âge : __ ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



ATTESTATION

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Je soussigné(e), Monsieur/Madame _____ [Nom ;
Prénom],
en ma qualité de représentant légal de _____ [Nom ;
Prénom],
atteste sur honneur qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé relatif à son état de santé et
a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Afin de respecter le secret médical, le questionnaire de santé renseigné ne doit pas être remis
au club ni à la FFCK.

Fait à _____, le _____.

Signature du représentant légal :

QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS - SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.



Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		
Si vous avez répondu NON à toutes les questions :		
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la FFCK avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.		
Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :		
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.		

Attestation santé pour le renouvellement d'une licence sportive FFCK *

Nom et Prénom de l'adhérent :
 Numéro de licence de l'adhérent :

Je soussigné.e, atteste sur l'honneur, avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé ci-dessus.

Fait à , le

Signature du pratiquant ou de son représentant légal

Notice individuelle MAIF à remplir

Tarifs

S'inscrire aux séances sur le calendrier

Assurance annulation Meetch





assureur militant



Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents titulaires d'une licence permanente (titre annuel FFCK) - saison 2025

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie attire l'attention de ses pratiquants sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la fédération (n° de sociétaire 2 225 346 N).

Garantie Indemnisation des dommages corporels¹

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

CHAMP D'APPLICATION

- Toutes les activités de randonnée, de compétition et d'eau vive ressortant de la pratique du canoë, du kayak, de la pirogue, du raft, du dragon boat, de la nage en eau vive, stand up paddle.
- Les activités préparatoires ou complémentaires aux pratiques sportives garanties.
- Les stages, réunions, colloques et activités promotionnelles (fêtes, bals, sorties, journées portes ouvertes...).
- La pratique individuelle du canoë-kayak.
- Les trajets aller et retour pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
- Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Option I. A. Sport+¹

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la carte FFCK et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

1 - Le contenu des garanties figure au verso du présent document.

2 - Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

MAIF

Société d'assurance mutuelle
à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

Fédération française de Canoë-kayak et sports de pagaie

Base olympique et paralympique 2024
Route de Torcy
77360 Vaires-sur-Marne



Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport+, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre responsable de club lors de la prise de la licence fédérale.

SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE I. A. SPORT+

La cotisation complémentaire d'assurance, qui devra être intégrée au règlement global de votre cotisation club, s'élève à **12,80 € pour la saison 2025** (quelle que soit la date de souscription).

Garantie indemnisation des dommages corporels

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux	1 400 €	3 000 €
– dont frais de lunetterie	80 €	300 €
– dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	16 €/jour dans la limite de 310 €	2h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident	16 €/jour dans la limite de 3 100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :		
– jusqu'à 9 %	6 100 € x taux	30 000 € x taux
– de 10 à 19 %	7 700 € x taux	60 000 € x taux
– de 20 à 34 %	13 000 € x taux	90 000 € x taux
– de 35 à 49 %	16 000 € x taux	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : - sans tierce personne :	23 000 € x taux	150 000 € x taux
– avec tierce personne :	46 000 € x taux	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :		
– capital de base	3 100 €	30 000 €
– augmenté de : - pour le conjoint survivant :	3 900 €	30 000 €
– par enfant à charge :	3 100 €	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence varie de 0,11 € à 1,52 € suivant les titres.

Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés.

2 225 346 N

Bordereau à remettre au responsable du club

Je soussigné(e) (nom, prénom) Date de naissance

Adresse

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+.

☐ Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. J'intègre la cotisation complémentaire de **12,80 €** pour la saison 2025 au règlement de ma cotisation club. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

☐ Je ne souhaite pas souscrire cette garantie.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, et également faire l'objet de traitements dans le cadre des dispositions législatives ou réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances.

Fait à Le
Signature
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)



ACTIVITÉS ANNUELLES en KAYAK

TARIFS 2025-2026

	MERCREDI	JEUDI		SAMEDI
MATIN 9H00-12H00	ECOLE DE PAGAIE ADULTE Adultes débutants Dès la pagaie blanche			ECOLE DE PAGAIE ADULTE Adultes débutants Dès la pagaie blanche
				MINIPAG 8 - 12 ans et débutants
APRES-MIDI 13H30-17H00				ADOS PAG 12 ans - 17 ans
				SURFSKI +12 ans et adultes
				<u>APRES-MIDI</u>
SOIR				WAVESKI PERF Compétition
		20H35-21H55	18H00-20H00	GROUPE LOISIR ADULTES Niveau pagaie verte et +
		Esquimautage et aisance aquatique de novembre à avril à la piscine d'Auray	Esquimautage et sécu kayak de mer à la base de Ste Hélène de sept à oct et d'avril à juin	

Tarifs activité : Jeune : 120€ - Adulte : 160€

Adhésion au club 2024 : 10€ - Adhésion au club 2025 : 10€

Tarif Licence trois mois 2025 : Jeune (-18 ans) : 10€ et Adulte : 20€ - Tarif Licence 2026 : en attente des tarifs de la FFCK

Emplacement parc à bateau : 40€

Cercle Nautique de la Ria d'Etel

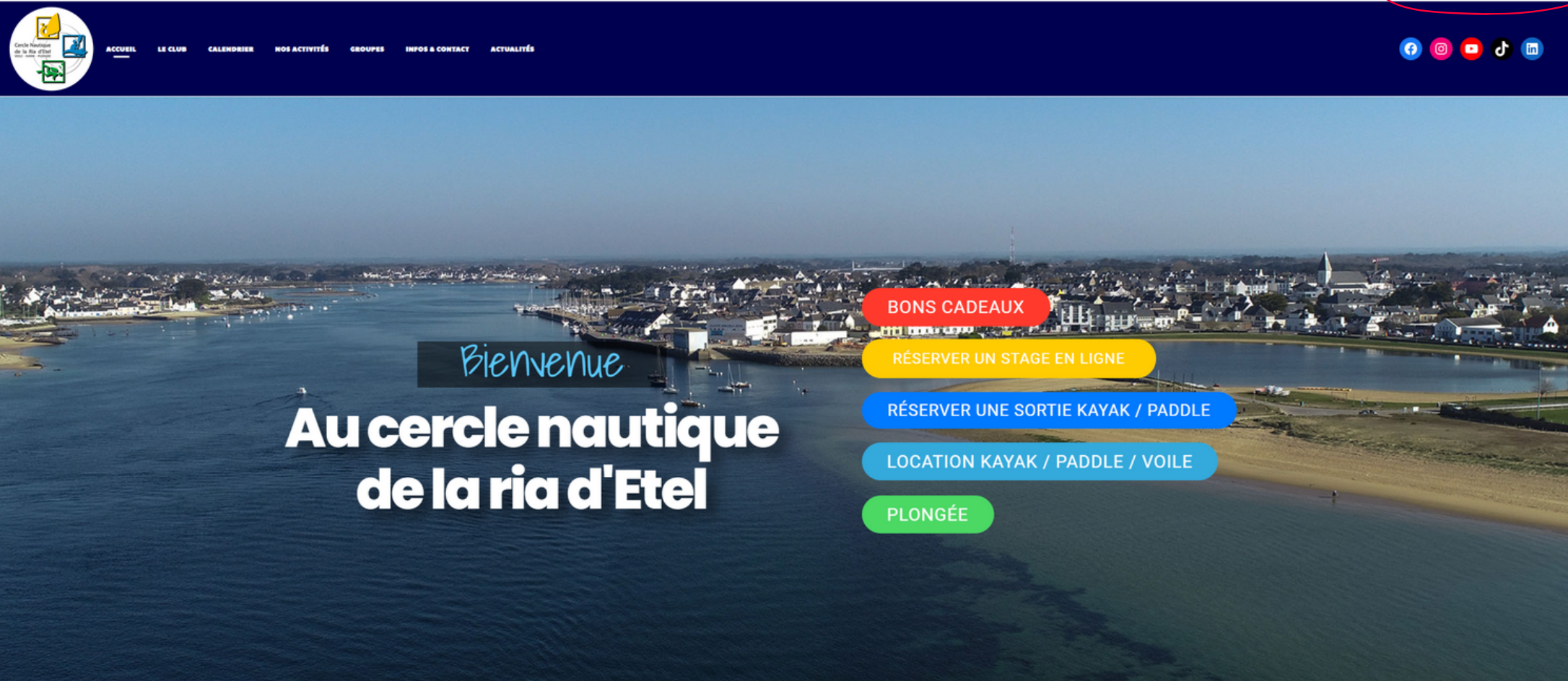
Rue de la Barre - 56410 ETEL
02 97 55 21 26

www.cercle-nautique-etel.fr
contact@cercle-nautique-etel.fr

Pour participer aux séances de kayak, vous devez vous inscrire à celles indiquées sur le calendrier du club.

Pour cela, rendez-vous sur le site internet du club : www.cercle-nautique-etel.fr et suivez les instructions ci-dessous.

Cliquez sur “*espace membres du club*” dans le coin en haut à droite



Renseignez votre identifiant ainsi que votre mot de passe.

Si vous êtes un nouvel adhérent, demandez nous vos codes d'accès à l'accueil ou à communication@cercle-nautique-etel.fr

Identifiant ou e-mail

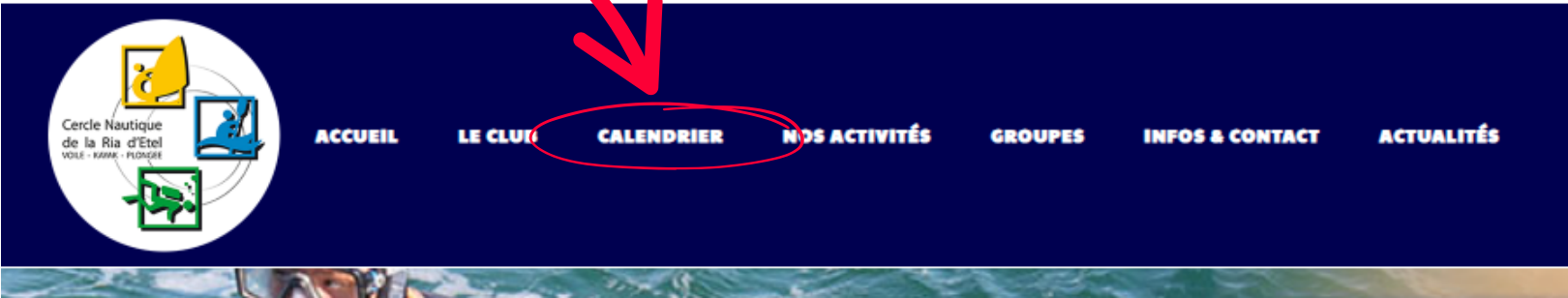
Mot de passe

☐ Se souvenir de moi

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

Une fois connecté, dans le ruban supérieur cliquez sur calendrier.



Sur le calendrier, vous trouverez les séances programmées.
Cliquez sur une séance pour vous inscrire :

Calendrier du club

◀ Juin 2025 ▶

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
26 Mai	27 Mai	28 Mai m : Kayak de mer École de... m : Surf-ski Débutants	29 Mai s : Sécurité Bock N° Roll 2	30 Mai	31 Mai m : Wave-Ski École de... m : Wave-Ski Adospag &... m : Surf-ski Sortie surfski am : Kayak de mer Objectif Grande...	1
2	3	4 m : Kayak de mer École de... m : Surf-ski Débutants am : Minipag Pas de sé...	5 s : Sécurité	6	7 m : autre Adospag &... m : autre École de... m : Surf-ski sortie surfski am : autre Adultes Perf p : Compétition Coupe de France...	8 p : Compétition Coupe de France...
9	10	11 m : Kayak de mer École de... m : Surf-ski Débutants	12	13	14 s : autre Barbecue de fin...	15 j : Événement Fête de la Ria am : Info Les Mains Dans...
16	17	18 s : autre Soirée Club...	19	20 s : autre Soirée Club...	21 j : Kayak de mer Randonnée mer...	22 j : autre Randonnée mer...
23	24	25 s : autre Soirée Club...	26	27 s : autre Soirée Club...	28	29
30	1 Juillet	2 Juillet s : autre Soirée Club...	3 Juillet	4 Juillet s : autre Soirée Club...	5 Juillet	6 Juillet

S'inscrire en cliquant sur le bouton “S'inscrire à la sortie”

Calendrier du club

📅 **Date:** Mercredi 11 Juin 2025 - Matin

☆ **Type:** Kayak de mer

🔊 **Responsable:** ---

📄 **Description:** École de pagaie Adultes

📍 **Lieu:** 9h à 12h base de ste hélène

Inscription participant

👤 melati

💬 Commentaire

S'inscrire à la sortie

Participants



+



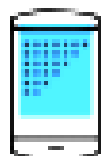
L'assurance annulation Meetch vous permet d'obtenir **un remboursement en 48h depuis votre mobile**, sans franchise.

La garantie couvre:

- 25 motifs d'annulation
- Covid-19 (avec 2 justificatifs)
- Vous et vos proches
- ZÉRO franchise. Pas de surprise !

[Documents pré-contractuels et contractuels \(cliquez pour + d'infos\)](#)

Pourquoi choisir Meetch ?



Demande de remboursement sur mobile en **1 minute**



Remboursement en **48h**